

terrain. Sa voûte dépassant la hauteur de la place de huit à dix pouces. On peut s'en rendre compte par le calcul suivant. Le pavé de la crypte est à trois mètres deux cent trente millimètres (dix pieds de profondeur); l'élévation de sa voûte est de trois mètres vingt-deux millimètres (neuf pieds quatre pouces un quart); restent donc deux cent huit millimètres (sept pouces trois quarts) pour arriver au niveau du pavé de la nef: le moins que l'on puisse supposer d'épaisseur à la voûte, c'est quatre cents à cinq cents millimètres (quinze à dix-huit pouces). Ainsi, le dessus de cette voûte s'élève donc de deux cents à deux cent septante millimètres (huit à dix pouces) au-dessus de la nef, et à plus forte raison au-dessus du niveau de la place. Cette différence est masquée par la hauteur du chœur qui est plus élevé de trois marches que le reste de l'église, et dont la voûte de la crypte supporte le pavé.

Maintenant, si l'on veut se rendre compte de quelle manière le terrain des environs a pu s'élever assez pour enterrer cet antique oratoire, il faut se rappeler que, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'église des SS. Apôtres élevée sur cet emplacement tomba en ruines au V^e siècle, et qu'elle fut reconstruite par saint Eucher: que, ruinée de nouveau par les Sarrasins, elle fut rebâtie en 800 par Leydrade, sous le vocable de Saint-Nizier, archevêque de Lyon, dont le tombeau y était devenu célèbre, et qu'enfin, tombant en ruines à la fin du XIII^e siècle, elle fut reconstruite au commencement du XIV^e.

L'exhaussement du quartier Saint-Nizier s'est donc formé des décombres et des ruines des temples chrétiens qui se sont élevés sur cet emplacement, ainsi que des terrains rapportés par les habitants à certaines époques, afin de se défendre contre les inondations que cette île avait à supporter bien plus souvent que les autres. L'oratoire Saint-Pothin s'est